

# PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF NATIONAL DE L'AECR

Réunion virtuelle par Zoom

Le 16 mars 2021

17 h

## Membres présents et absents :

CNRC:		Membres présents	Membres absents
Fraser, Cathie	Présidente, AECR	√	
Zaluski, Marvin	1 <sup>er</sup> vice-président, Ottawa, TN	√	
Lévesque, Michelle	2 <sup>e</sup> vice-présidente, Montréal, TSH	√	
Holbrook, Bernard	Trésorier, Ottawa, SME	√	
Birt, Michael	Ottawa, ATT	√	
Chattopadhyay, Anindita	Ottawa, TSH		√
Fletcher, Shaun	Ottawa, AERO		√
Gurnani, Komal	Ottawa, TSH		√
Hewitt, Daniel	Ottawa, SCF		√
Lussier, Steve	Ottawa, SSIT	√	
Cloutier, Martin	Edmonton, NANO	√	
Condie, Janet	Saskatoon, DCRA	√	
Desjardins, Véronique	Boucherville, PARI	√	
El Bahh, Bouchaib	Charlottetown, DCRA	√	
Fahlman, Jason	Vancouver, EME	√	
Gallant, Jeffrey	Halifax, TSH	√	
Kalinic, Marijana	Montréal, TSH	√	
Macfarlane, Michelle	Oakville, PARI		√
Santos, Nelson	London, ATS		√
Simard, R.-Michel	Saguenay, SAGI	√	
Thompson, Shannon	Winnipeg, PARI	√	
Todd, Andrea	Saskatoon, DCRA	√	
Walsh, Doug	St. John's, SSIT	√	
Webber, Ralph	Penticton, HAA	√	

La séance est ouverte à 17 h 5. Cathie Fraser préside la réunion.

### 1. **Approbation de l'ordre du jour de la réunion du Comité exécutif du 16 mars 2021**

**MOTION** : « Il est proposé que l'ordre du jour de la réunion du 16 mars 2021 soit approuvé. »  
Présentée par B. Holbrook, appuyée par A. Todd.  
**Approuvée**

### 2. (a) **Approbation du procès-verbal de la réunion du Comité exécutif du 9 décembre 2020**

**MOTION** : « Il est proposé que le procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020 soit approuvé. »  
Présentée par A. Todd, appuyée par M. Zaluski.  
**Approuvée**

### (b) **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 9 décembre 2020**

À la réunion du Comité exécutif national du 9 décembre 2020, on avait demandé combien de personnes avaient participé en ligne à l'AGA de l'AEER d'octobre 2020. Il y avait 61 personnes participantes sur le canal anglais, et 25 sur le canal français.

À la réunion du Comité exécutif national du 9 décembre 2020, C. Fraser a fait une mise à jour sur le point concernant l'avancement professionnel des groupes AT et CS. Depuis, elle a reçu une réponse par courriel de la part de Dan Wayner, gestionnaire du projet au CNRC, le 13 janvier 2021. Voici un extrait de ce courriel :

*J'ai discuté de certaines constatations ressortant de mon travail avec mes collègues. Il nous faut maintenant déterminer la meilleure façon d'aller de l'avant, tout en reconnaissant que bon nombre de nos ressources sont utilisées pour répondre aux nouvelles demandes occasionnées par ces temps de pandémie.*

*Je prévois de me réunir de nouveau avec les membres de la direction des RH pour étudier les prochaines étapes et j'espère avoir une mise à jour plus précise pour vous sous peu. [trad. libre]*

À la réunion du Comité exécutif national du 9 décembre 2020, on a demandé de faire partager les adresses courriel personnelles des membres du Comité exécutif national entre eux pour faciliter les communications.

Après discussion, il est suggéré de créer des adresses courriel de l'AEER génériques distinctes pour les déléguées syndicales et les délégués syndicaux, qui pourront ensuite être transmises aux membres subséquents du Comité exécutif et éviter d'utiliser les adresses courriel personnelles pour les affaires du syndicat.

Suivi :

S. Till créera des comptes gmail génériques de l'AEER pour chaque région du Comité exécutif national, afin de faciliter la transmission des enjeux et des communications entre les membres du Comité exécutif national.

### 3. **Rapport de la présidente – C. Fraser**

*Ancien président, Wayne Findlay*

Wayne Findlay, président de l'AEER de 1993 à 2004, est décédé le 9 mars 2021. Vous trouverez un court article en son souvenir et un lien à l'article nécrologique de l'Ottawa Citizen à son sujet sur le site Web de l'AEER. Au nom des membres de l'AEER, je remercie Wayne de ses mandats à l'AEER. J'aimerais le remercier personnellement de toute l'aide qu'il m'a offerte quand j'étais déléguée syndicale et de m'avoir demandé en 1999 de devenir représentante. En 2001, il m'a demandé de réfléchir à la possibilité de me présenter pour la fonction de 2<sup>e</sup> vice-présidente et le reste

appartient à l'histoire. Wayne nous manquera.

### *Réunions de l'AEER*

Les réunions du CNRC avec l'AEER et avec l'IPFPC se poursuivent toutes les deux semaines. Les réunions avec la DAN (délégation des agents négociateurs) et le SCT (Secrétariat du Conseil du Trésor) se poursuivent aussi toutes les deux semaines.

### *Vaccination*

Pour les employés qui obtiendront deux doses, le SCT a déclaré que les deux doses seront considérées comme une seule dose et les congés nécessaires seront accordés aux employés. Il faut que les employeurs fassent leur possible pour permettre aux employés d'aller se faire vacciner pour les deux doses et il faut que les employés informent leur employeur le plus tôt possible de la date de la vaccination.

### *Programme de soutien au mieux-être des employés (PSME)*

Les négociations pour le PSME de l'IPFPC (régime d'assurance-invalidité de courte durée) semblent avoir été interrompues avec l'employeur. Cinq points étaient en négociation et l'IPFPC croyait qu'ils avaient tous été convenus. L'un des points était d'inclure le PSME dans les conventions collectives. Le SCT revient maintenant sur ce qui a été convenu, il veut que le plan soit comme le RSSFP, distinct des conventions collectives. Donc, pour le moment, il y a impasse. La DAN aimerait que ce programme de mieux-être fasse partie des conventions collectives, pour que ce soit avantageux pour les membres.

### *Renseignements pour les membres*

Pour de plus amples renseignements sur les relations de travail au CNRC, j'encourage les membres à lire les procès-verbaux du CCM, en particulier ceux de l'année qui vient de s'écouler et surtout celui de décembre 2020 qui sera affiché sous peu.

### *Comité des élections*

Il y aura des élections cette année au sein de l'AEER. Les mandats des fonctions de 1<sup>er</sup> vice-présidence et de 2<sup>e</sup> vice-présidence expirent à la fin de 2021.

En vertu des Statuts de l'AEER, à l'article 7, il faut former un Comité des élections.

## **Article 7 Élections et mandat**

### **7.1 Comité des élections**

Le Comité exécutif national peut nommer au plus 5 membres au sein d'un comité des élections, au besoin, pour superviser les élections qui se déroulent durant l'année, comme le prévoient les Statuts de l'AEER. Les membres qui comptent se porter candidats durant l'année ne peuvent faire partie du comité des élections. À la recommandation du comité des élections, le Comité exécutif national fixe la date des élections.

Suivi :

S. Till affichera un avis sur le site Web de l'AEER pour solliciter des bénévoles à siéger au sein du Comité des élections.

Le mandat de la fonction de trésorier de l'AEER a expiré à la fin de l'année 2020 et puisqu'il s'agit de notre première réunion cette année, C. Fraser demande au Comité exécutif national d'approuver la

nomination de Bernard Holbrook pour un mandat de trésorier jusqu'au 31 décembre 2022.

**MOTION :** « Il est proposé que la nomination de Bernard Holbrook à titre de trésorier pour un mandat de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2022, soit approuvée. »

Présentée par M. Zaluski, appuyée par J. Fahlman.

**Approuvée**

#### **4. Comité des finances – B. Holbrook, C. Fraser**

a. Rapports du trésorier n<sup>os</sup> 5, 6, 7 et 8

B. Holbrook présente les rapports du trésorier n<sup>os</sup> 5, 6, 7 et 8.

Il n'y a pas de questions au sujet de ces rapports.

b. Rapports des investissements : novembre 2020, décembre 2020, janvier 2021 et février 2021

C. Fraser présente les rapports des investissements des mois de novembre 2020, décembre 2020, janvier 2021 et février 2021.

Il n'y a pas de questions au sujet de ces rapports des investissements.

#### **5. Recommandations du Comité de gestion – M. Zaluski**

Depuis le début de la pandémie, les membres du personnel de l'AEER travaillent de la maison et se servent de leur équipement et ordinateur personnels pour les affaires de l'AEER. L'AEER a fait l'acquisition d'équipement et de fournitures, comme un écran, deux chaises, un clavier, une souris et un pupitre IKEA pour aider à la transition au télétravail. Dorénavant, il serait prudent pour l'AEER de fournir au personnel de nouveaux ordinateurs portatifs de l'AEER pour le télétravail. Nous avons demandé à Starbeam Systems, notre fournisseur de soutien en TI, de nous fournir une estimation de coûts pour quatre ordinateurs portatifs, à un coût prévu de 1800 \$ par ordinateur. Ces coûts concordent au budget établi pour les services et l'équipement de TI pour la présente année financière.

#### **6. Rapports des comités des groupes – C. Fraser**

*Protocole d'accord des dommages Phénix*

La DAN de la fonction publique centrale et le SCT ont signé le protocole d'accord de rattrapage des dommages Phénix le 4 mars 2021.

Le 15 mars 2021, le CNRC et l'AEER signaient un protocole d'accord semblable pour ses membres de l'AEER.

En bref :

Les membres actuels et anciens pourraient être admissibles à un paiement allant jusqu'à 1000 \$, en fonction des années de travail faites à titre de membre de l'AEER : 400 \$ pour 2016-2017, puis 200 \$ pour chacune des années financières de 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020. N'oublions pas le montant de 100 \$ négocié pour la mise en œuvre tardive du dernier contrat, qui avait été négocié à 500 \$ à l'AFPC et à 400 \$ à l'AEER et tous les autres agents de négociation du protocole d'accord initial pour les dommages Phénix.

Ces paiements sont en lien avec les cinq jours de congé qui avaient déjà été reçus à titre

d'indemnisation générale pour Phénix dans un protocole d'accord précédent signé le 19 juin 2019. Les membres peuvent toucher autant de paiements de supplément de salaire qu'ils ont obtenu de jours de congé pour Phénix. Le montant du supplément de salaire équivaut à la différence entre 300 \$ et votre taux de rémunération journalier, qui peut varier d'une année financière à l'autre. Le paiement ne sera versé que si la différence dépasse 10 \$.

Il est important de noter que tous les montants cernés dans ces ententes sont des montants bruts qui seront assujettis aux retenues obligatoires normales.

Nous ne savons pas quand ces paiements seront traités. Les membres actuels qui remplissent les critères d'admissibilité n'ont pas besoin de prendre quelque mesure que ce soit. Les anciens membres devront soumettre une demande de paiement; le formulaire sera accessible dans les semaines à venir et nous l'afficherons sur le site Web de l'AECR.

## **7. Affaires nouvelles**

V. Desjardins demande s'il y a un comité mixte avec le CNRC sur une politique de retour au travail portant sur les divers enjeux et préoccupations concernant le retour au bureau des employés. C. Fraser répond que cela fait déjà l'objet de discussions en cours avec le CNRC, quant à des politiques sur le retour au travail, quand, qui et comment s'y prendre et les agents de négociation qui sont consultés. M. Lévesque ajoute que la directive proviendra du Conseil du Trésor et que le tout sera appliqué de la même façon dans la fonction publique centrale et dans les organismes d'État.

Les membres d'A. Todd lui ont posé des questions sur l'initiative de gestion de projets. L'initiative vise à simplifier la saisie du code horaire, cependant, aucun changement au système actuel n'a été apporté à Saskatoon. M. Lévesque ajoute qu'on voit la même chose au Campus Royalmount.

Suivi :

C. Fraser demande à M. Lévesque de formuler quelque chose à présenter au CNRC à l'une de leurs réunions ayant lieu toutes les deux semaines.

J. Fahlman mentionne qu'un membre (un agent technique) a fait de la recherche sur la quantité de travail important des agents techniques et sur les répercussions positives sur le CNRC. La trousse préparée par le membre AT, qu'il aimerait envoyer aux membres de l'AECR, montre au fond que le système de classification basé sur les fonctions est désavantageux pour les agents techniques. Le système de classification est à la discrétion exclusive du Conseil du Trésor et du CNRC. Le fait de changer toute classification de groupe dans un système différent ne serait pas facile à accomplir et serait très coûteux pour l'employeur. Le système de classification basé sur les fonctions, pour tous les groupes de l'AECR, fait l'objet de discussions avec le CNRC depuis plusieurs années. À l'heure actuelle, le CNRC n'est pas enclin à changer ses systèmes de classification. L'AECR pourrait effectuer un sondage auprès de ses membres, mais cela ne changerait pas le fait que c'est l'employeur qui décide quel système concevoir et utiliser pour ses groupes. L'AECR a formé un comité permanent pour les groupes AT et CS sur les préoccupations en matière d'avancement professionnel et nous nous pencherons sur certains de ces points. Les fruits de la recherche du membre sont présentés au présent comité. M. Lévesque suggère de soulever le tout auprès de Dan Wayner. C. Fraser est encouragée par le fait que Dan Wayner est maintenant là et qu'il prend l'initiative et se penche sur les préoccupations des membres de ces groupes.

Suivi :

C. Fraser acheminera l'information présentée par le membre à Dan Wayner.

**8. Levée de la séance**

M. Zaluski propose de lever la séance.

La séance est levée à 19 h.

Procès-verbal préparé par S. Till

### **Acronymes fréquemment utilisés**

AFPC	Alliance de la Fonction publique du Canada (PSAC)
AGA	Assemblée générale annuelle (AGM)
ASPC	Agence de la santé publique du Canada (PHAC)
CCM	Comité consultatif mixte (JCC)
CLCPS	Comité local de consultation patronale-syndicale (LLMCC)
CNM	Conseil national mixte (NJC)
CNSST	Comité national de santé et de sécurité au travail (NCOSH)
CPMSST	Comité pangouvernemental en matière de santé et de sécurité au travail (SWOHS)
CRH	Coordonnateur des ressources humaines (HRC)
CRPS	Comité des relations patronales-syndicales (UMR)
CRTEFPF	Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique fédérale (FPSLREB)
CSST	Comité de santé et de sécurité au travail (COSH)
DAN	Délégation des agents négociateurs (BAS)
GRH	Généraliste des ressources humaines (HRG)
IPFPC	Institut professionnel de la fonction publique du Canada (PIPSC)
PA	Protocole d'accord (MOA)
PAM	Programme d'apprentissage mixte (JLP)
PE	Protocole d'entente (MOU)
PSME	Programme de soutien au mieux-être des employés (EWSP)
RT	Relations de travail (LR)
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor (TBS)
SPAC	Services publics et Approvisionnement Canada (PSPC)